



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira
à la mairie le :

Vendredi 12 avril 2024 à 19h00



ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte de gestion 2023 - Service Assainissement ;
- 2) Approbation du compte administratif 2023 - Service Assainissement ;
- 3) Affectation du résultat d'exploitation 2023 - Service Assainissement ;
- 4) Abonnement et taxe d'assainissement au m³ d'eau consommé et rejeté pour l'année 2024 ;
- 5) Vote du budget primitif 2024 - Service Assainissement ;
- 6) Approbation du compte de gestion 2023 – Commune ;
- 7) Approbation du compte administratif 2023 – Commune ;
- 8) Affectation du résultat d'exploitation 2023 – Commune ;
- 9) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024 ;
- 10) Attribution des subventions aux associations et autres organismes - Année 2024 ;
- 11) Vote du budget primitif 2024 – Commune ;
- 12) Adhésion - Fondation du Patrimoine année 2024 ;
- 13) Valloire Habitat - Convention de gestion en flux des réservations ;
- 14) Convention pour la stérilisation des chats errants dans les lieux publics de la commune ;
- 15) Avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société EIFFAGE GC Infra Linéaires - Etablissement ROLAND - carrière de PREFONTAINES et TREILLES-EN-GÂTINAIS ;
- 16) Divers.

A Girolles, le 3 avril 2024

Le Maire,

P.DROUIN

